



Assemblée générale

Distr. générale
9 novembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 108 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005

Rapport de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Note du Secrétaire général*

Résumé

Le Secrétaire général transmet ci-joint à l'Assemblée générale le rapport de la Directrice de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme sur le programme de travail de l'Institut et sur l'application des recommandations formulées dans le rapport du Bureau des services de contrôle interne, qui fait suite à la demande formulée par l'Assemblée au paragraphe 7 de sa résolution 57/311, dans laquelle celle-ci priait l'Institut de lui présenter un rapport un an après la nomination d'un directeur.

* Le présent rapport a été présenté en retard sans qu'y figure en bas de page la note explicative indiquant les raisons de ce retard exigée en ce cas par l'Assemblée générale au paragraphe 8 de sa résolution 53/208 B.



Rapport de la Directrice de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

I. Introduction

1. Dans sa résolution 57/311 du 18 juin 2003, l'Assemblée générale priait l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) de lui présenter, un an après la nomination d'un directeur, un rapport sur son programme de travail et sur l'application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne.

2. Le présent rapport répond à cette demande et devrait être lu conjointement avec le rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur les activités futures de l'Institut (A/59/313) et la note du Secrétaire général au Conseil économique et social sur la revitalisation et le renforcement de l'Institut (E/2004/66).

II. Programme de travail pour 2005

3. À sa première session, le 27 juillet 2004, le Conseil exécutif de l'Institut a approuvé le cadre stratégique pour 2004-2007, définissant ainsi les directives et les orientations générales du travail de l'Institut. Le cadre stratégique (plan à moyen terme) identifie quatre domaines stratégiques : la recherche, l'information et la communication, le renforcement des capacités/la formation et le développement institutionnel. Pour chacun de ces domaines, les objectifs stratégiques ont été définis ainsi que les résultats escomptés et les indicateurs de réussite, autant d'éléments sur lesquels repose le programme de travail pour 2005 que le Conseil exécutif a approuvé à la reprise de sa session, le 1^{er} octobre 2004.

4. Le programme de travail comporte à la fois des activités de base et des activités liées aux projets et définit les ressources nécessaires pour financer les opérations de l'Institut en 2005. On trouvera à l'annexe I du présent rapport le budget des activités de base par domaine stratégique avec indication des dépenses relatives aux postes et les autres dépenses de personnel, dont le total s'élève à 1 183 760 dollars des États-Unis. Si le Conseil exécutif a adopté à l'unanimité le programme de travail et le budget pour 2005, il n'en a pas moins fait remarquer que le Fonds d'affectation spéciale de l'Institut ne disposait d'aucune ressource pour en assurer le financement. On trouvera à l'annexe II des précisions sur le montant estimatif des dépenses afférentes aux activités liées aux projets, qui s'élèvent à 7,7 millions de dollars, dont le financement est actuellement envisagé par plusieurs partenaires financiers.

A. Orientation générale

5. L'institut a pour objectifs généraux de stimuler et de faciliter la promotion de la femme et son intégration dans le processus de développement, à la fois comme participante et bénéficiaire, par le biais de la recherche, de la formation et de la collecte et de la diffusion de données. L'Institut contribuera aux efforts déployés dans ce sens par les organisations intergouvernementales, gouvernementales et non gouvernementales.

B. Domaines stratégiques

6. Pour atteindre ses objectifs, l'Institut jouera un rôle de catalyseur dans la formulation et la conception des programmes et des projets de recherche, de collecte de l'information et de communication, de renforcement des capacités/formation, en coopération avec les gouvernements, d'autres organes des Nations Unies, le secteur privé, les milieux universitaires et d'autres agents de la société civile. À cet égard, il facilitera et encouragera la mise en œuvre de projets portant sur l'égalité entre les sexes aux niveaux sous-régional, régional et mondial dans les domaines stratégiques ci-après :

a) Recherche

Objectif stratégique 1 : Promouvoir la formulation et la mise en œuvre de politiques locales, régionales et mondiales soucieuses d'égalité des sexes et faisant fond sur les résultats des travaux de recherche, l'application des enseignements tirés et le retour de l'information et la reproduction des meilleures pratiques.

Réalisations escomptées de l'Institut

Indicateurs de succès

a) Sensibilisation accrue des partenaires à l'importance de certains aspects de l'égalité des sexes, sur la base des domaines de recherche encouragés par l'Institut.	a) i) Nombre de visites et de téléchargements dans au moins trois des domaines spécifiques recensés par l'Institut sur son site Web tels que : problèmes liés aux migrations (envois de fonds, trafic); technologies de l'information et des communications et autonomisation des femmes; sécurité et égalité des sexes; participation des femmes à la vie politique; droits en matière de reproduction; ii) Définition de repères pour mesurer à l'avenir les résultats par comparaison avec 2005.
b) Mise en œuvre de politiques locales dans les pays en faisant fond sur les recherches effectuées avec des partenaires (à mesure que des fonds extrabudgétaires deviennent disponibles).	b) Nombre de politiques adoptées par pays.
c) Prise en compte des questions d'égalité des sexes dans les travaux de recherche des universités et des établissements de recherche.	c) Au moins quatre nouveaux projets de recherche dans la région des Amériques en 2005 portent notamment sur l'égalité entre les sexes.

Produits

a) Des travaux de recherche relatifs à l'égalité des sexes sont effectués dans les domaines ci-après : i) problèmes liés aux migrations (envois de fonds, trafic); ii) technologies de l'information et des communications et autonomisation des femmes; iii) sécurité et égalité des sexes; iv) participation des femmes à la vie politique; v) droits en matière de reproduction, ainsi que dans des initiatives mondiales, par exemple le Programme d'action de Beijing, les textes issus de la

vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » et les objectifs du Millénaire pour le développement;

b) Travaux de recherche effectués avec des partenaires sur certains aspects tels que migrations/trafic, envois de fonds, droits en matière de reproduction, participation des femmes à la vie politique, etc., à mesure que des fonds extrabudgétaires deviendront disponibles.

c) Appui au renforcement des moyens dont disposent les universités pour tenir compte des questions relatives à l'égalité des sexes dans leurs travaux de recherche.

b) Information et communication

Objectif stratégique 2 : Renforcer les capacités nationales pour tirer efficacement parti des connaissances relatives à l'égalité des sexes et aider les gouvernements et la société civile à formuler des politiques et des programmes soucieux de cette égalité.

Réalisations escomptées de l'Institut

Indicateurs de succès

a) Les partenaires voient dans l'Institut un centre d'information sur les questions relatives à l'égalité des sexes.

a) Augmentation de 50 % en 2005 du nombre de visites et de téléchargements sur le site Web de l'Institut pour des questions d'égalité des sexes.

b) Des partenaires ont recours à des documents et des ressources fournis par l'Institut pour leurs activités nationales et régionales d'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes.

b) Augmentation progressive en 2005 du nombre de personnes et d'établissements utilisant le site Web de l'Institut, jusqu'à un niveau de référence qui permettra de mesurer les résultats par la suite.

c) Meilleure visibilité des questions relatives à l'égalité des sexes.

c) Nombre d'individus et d'établissements utilisant l'information réunie par l'Institut dans certains domaines. Les données pour 2005 serviront de niveau de référence pour mesurer les résultats par la suite.

Produits

a) Remaniement de la conception du site Web de l'Institut pour qu'il soit plus facile à utiliser, fournisse des informations actualisées sur les domaines prioritaires relatifs à l'intégration de l'égalité entre les sexes, notamment le Programme d'action de Beijing, les textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle ».

b) Établissement et affichage sur le site Web du rapport sur l'état d'avancement des travaux relatifs aux 12 secteurs critiques du Programme d'action de Beijing.

c) Fourniture aux partenaires de documents et de ressources pour l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes qui ont été mis au point par

l'Institut et/ou avec d'autres partenaires, en coopération avec eux, et qui respectent les normes de qualité établies par l'Institut.

d) Diffusion et compilation d'informations sur le site Web de l'Institut à l'intention de différents utilisateurs (journalistes, organisations non gouvernementales et instance nationales).

c) Renforcement des capacités/formation

Objectif stratégique 3 : Renforcer les capacités nationales pour concevoir et dispenser une formation (y compris une formation en ligne) sur l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes.

Réalisations escomptées de l'Institut

Indicateurs de succès

a) Utilisation à des fins de formation par les établissements nationaux et les organisations non gouvernementales de matériaux didactiques sur l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes.	a) Le nombre d'établissements employant les documents didactiques diffusés par l'Institut a augmenté. Les données pour 2005 serviront de niveau de référence pour mesurer les résultats par la suite.
b) Les universités ont intégré à leurs programmes des questions relatives à l'égalité des sexes, sous réserve de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.	b) Le nombre des universités intégrant les questions relatives à l'égalité des sexes dans leurs programmes a augmenté.
c) La formation en ligne à l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes sera mise en place dans des établissements nationaux d'Amérique latine, sous réserve de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.	c) De nouvelles initiatives de formation en ligne sont en place dans certains pays, grâce à des projets à financement extrabudgétaire.

Produits

a) Mise au point et diffusion de programmes, matériaux et outils de formation (y compris des listes de formateurs) pour l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes.

b) Recensement et promotion des meilleures pratiques et données d'expérience sur l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes dans les cours et autres programmes de formation.

c) Élaboration de projets permettant de déceler les lacunes et les possibilités de formation (y compris en ligne) sur l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes.

7. Le montant estimatif des ressources nécessaires pour ces domaines stratégiques est de 693 000 dollars, soit 58,5 % du total du budget. Ce montant comprend les traitements et les dépenses communes de personnel pour un administrateur (P-3) chargé des questions sociales, un administrateur (P-2) chargé de l'information et de la communication, un administrateur (P-2) chargé des systèmes informatiques; enfin un assistant pour l'information et la programmation et une secrétaire. Le montant total comporte les dépenses au titre des consultants, des

services contractuels, des réunions, des voyages du personnel, des fournitures et des accessoires.

C. Domaine stratégique du développement institutionnel

8. Le domaine stratégique du développement institutionnel représente l'encadrement et la direction d'ensemble, la gestion et le contrôle de toutes les activités de l'Institut. Il doit faire le nécessaire pour maintenir à un niveau suffisant le fonds d'affectation spéciale de l'Institut et assurer la liaison avec le Siège et les organismes des Nations Unies, les États Membres, les fondations, les instituts de recherche et de formation, les organisations non gouvernementales, les organisations de femmes et le public en général.

a) Développement institutionnel

Objectif stratégique 4 : Façonner une institution viable, qui soit solide, novatrice et applique des règles de bonne gouvernance.

Réalisations escomptées de l'Institut

Indicateurs de succès

Les organes directeurs et les partenaires extérieurs apportent leur soutien politique et financier aux activités de l'Institut.

i) L'Institut dispose pour ses activités de base d'un budget ordinaire approuvé par les pays membres;

ii) Les fonds extrabudgétaires augmenteront de 50 % en 2005.

Produits

a) Exécution du programme de travail de l'Institut avec l'aide des partenaires (organismes des Nations Unies, instituts de recherche et établissements universitaires, organisations non gouvernementales) afin d'optimiser l'utilisation des ressources pour promouvoir l'égalité entre les sexes.

b) Étude et élaboration de nouvelles initiatives pour la mobilisation des ressources et la recherche de ressources nouvelles afin de disposer des fonds et du personnel indispensables pour les activités de base et pour des projets particuliers.

c) Mise au point de méthodes de gestion axées sur les résultats qui optimisent l'utilisation des ressources d'une manière transparente et responsable.

d) Renforcement de relations de travail efficaces avec le Conseil exécutif grâce à la systématisation des échanges et de la participation.

e) Renforcement du réseau et des partenariats de l'Institut.

9. Le montant estimatif des dépenses dans ce domaine stratégique s'élève à 237 000 dollars, soit 20 % du total du budget. Ce montant comporte le traitement de la Directrice (D-2) ainsi que les dépenses liées aux voyages officiels, aux réunions et aux consultants. Bien que des contraintes financières ne permettent pas d'inscrire au budget le poste de directeur adjoint (D-1) prévu dans le Statut de l'Institut (résolution 2003/57 du Conseil économique et social en date du 24 juillet 2003), on envisage d'entamer le processus de recrutement pour pourvoir ce poste dès que les fonds seront disponibles.

10. Les services non remboursables d'un expert chargé de fournir une assistance technique financée par le Gouvernement mexicain permettront de compléter les ressources humaines dans ce domaine.

b) Administration et services d'appui

11. Ce département assure tous les services d'appui administratif nécessaires au siège de l'Institut à Saint-Domingue (administration financière et gestion du personnel, contrôles budgétaires, soutien logistique aux activités de base et aux projets spéciaux exécutés par l'Institut). Ces services comprennent l'élaboration des budgets, des états financiers et des rapports comptables, ainsi que la mise en œuvre des systèmes et procédures de contrôle internes de l'ONU pour l'administration du personnel, le programme de stagiaires, les voyages, l'administration des régimes d'assurance médicale et de retraite, l'acquisition de services, d'équipement, de fournitures, et l'exploitation des locaux de l'Institut. Ce département assure également la bonne application des dispositions de l'accord de siège conclu avec le pays hôte qui concernent les fonctions administratives et le personnel de l'Institut. En outre, il fournit tous les services généraux et l'appui logistique nécessaires pour les activités spéciales menées par l'Institut (ateliers, séminaires et autres activités de formation).

<i>Objectif</i> : Promouvoir les services administratifs et d'appui et faciliter la réalisation rapide et efficace du programme de travail de l'Institut.	
<i>Réalisations escomptées de l'Institut</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
Prestation régulière de services administratifs et de services d'appui répondant aux plus hautes normes de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> i) La réglementation est constamment observée; ii) La gestion des ressources humaines est axée sur les résultats; iii) Les audits ne révèlent pas d'irrégularités.

Produits

Prestation régulière de services administratifs et de services d'appui répondant aux plus hautes normes de qualité.

12. Le montant estimatif de 209 000 dollars des États-Unis, qui représente 17,5 % du total du budget, comprend 138 000 dollars pour les traitements et les dépenses communes de personnel d'un fonctionnaire d'administration (P-2) et d'un secrétaire administratif, d'un assistant aux finances et d'un chauffeur (qui participe également à l'entretien de base des locaux de l'Institut), tous trois agents des services généraux.

13. Les montants demandés à cette rubrique comprennent aussi 70 700 dollars pour les frais généraux de fonctionnement : entretien des locaux de l'Institut, du mobilier et du matériel, et aussi communications, fournitures et accessoires.

D. Estimation des activités liées aux projets

14. L'Institut a largement donné la priorité en 2004 à la mobilisation de ressources. Renforçant ses alliances avec des partenaires financiers et recherchant des méthodes novatrices pour accroître ses ressources, il a élaboré 16 profils de projet pour voir s'ils susciteraient l'intérêt de ses partenaires (voir annexe II). Ces 16 projets, d'un montant de 7,7 millions de dollars, ont été soumis à plusieurs partenaires financiers qui partagent les objectifs de l'Institut, aux fins d'examen, et, éventuellement, de financement.

III. Application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne

15. En 2002, le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) a mené une vérification complète des comptes de l'Institut. Dans son rapport d'audit (A/56/907), le Bureau a fait les 13 recommandations ci-après concernant les opérations et le fonctionnement futur de l'Institut :

a) Le BSCI recommande que le Secrétaire général précise le rôle et les responsabilités de sa Représentante spéciale auprès de l'INSTRAW en définissant clairement la manière dont sont délégués les pouvoirs (AN2001/67/1/01)*;

b) Le BSCI recommande que le Secrétaire général donne pour instructions à sa Représentante spéciale auprès de l'INSTRAW de proposer au Groupe de travail sur le fonctionnement futur de l'Institut d'étudier la possibilité de mettre fin aux activités de l'Institut, compte tenu des conclusions énoncées dans le présent rapport (AN2001/67/1/02);

c) Le BSCI recommande que le Secrétaire général donne pour instructions à sa Représentante spéciale auprès de l'INSTRAW de proposer au Groupe de travail d'examiner la possibilité pour l'Institut de continuer d'exister en tant qu'organe autonome dans le cadre du système des Nations Unies et la stratégie permettant à l'INSTRAW de devenir véritablement autonome grâce à une délégation pertinente des pouvoirs (AN2001/67/1/03);

d) Le BSCI recommande que le Secrétaire général donne pour instructions à sa Représentante spéciale auprès de l'INSTRAW de proposer au Groupe de travail d'envisager de rationaliser le Conseil d'administration de l'Institut, par exemple en en revoyant la composition de façon à assurer la représentation des donateurs ou en le remplaçant par un comité consultatif, ce qui permettrait de s'assurer que l'INSTRAW s'acquitte de ses fonctions essentielles de supervision et de collecte de fonds (AN2001/67/1/04);

e) Le BSCI recommande que le Secrétaire général propose à l'Assemblée générale d'envisager de maintenir le financement temporaire des activités de base de l'INSTRAW en l'imputant sur le budget ordinaire de l'Organisation jusqu'à ce que le Groupe de travail ait terminé son évaluation approfondie de l'Institut et ait présenté ses recommandations finales quant à sa viabilité, au cas où l'étude réalisée par le Groupe de travail ne pourrait être achevée avant la fin de la cinquante-sixième

* Les références figurant entre parenthèses correspondent au code interne utilisé par le BSCI pour enregistrer les recommandations.

session de l'Assemblée générale (AN2001/67/1/05);

f) Le BSCI recommande que le Directeur par intérim de l'INSTRAW évalue son Service d'échanges et de recherches sur les sexospécificités et réoriente le projet avant d'en poursuivre la mise en œuvre (AN2001/67/1/06);

g) Le BSCI recommande que le Directeur par intérim de l'INSTRAW tire les enseignements voulus du seul projet entamé dans le cadre du Service d'échanges et de recherches sur les sexospécificités (SERS)(« Le rôle des hommes en tant que partenaires dans l'élimination de la violence à l'encontre des femmes »), et qu'il s'en inspire pour concevoir et mettre en œuvre d'autres projets plus rentables (AN2001/67/1/07);

h) Le BSCI recommande que le Directeur par intérim de l'INSTRAW considère les intérêts particuliers des donateurs et les mandats intergouvernementaux comme des critères essentiels pour élaborer un plan d'action mieux ciblé (AN2001/67/1/08) et énonce un plan d'activité qui tienne compte des intérêts particuliers des donateurs et établisse une relation directe avec chacun des donateurs de façon à rétablir la base financière de l'Institut (AN2001/67/1/09);

i) Le BSCI recommande au Directeur par intérim de l'INSTRAW de veiller à ce que :

i) Le personnel de base supervise les consultants (AN2001/67/1/10);

ii) Chaque consultant soit engagé conformément aux règles en vigueur à l'ONU, pour accomplir des tâches précises, obtenir des résultats mesurables, et que ses attributions soient bien définies (AN2001/67/1/11);

iii) Les traitements des consultants soient déterminés sur la base de critères établis qui correspondent à la mission confiée aux intéressés (AN2001/67/1/12);

iv) Le nombre de consultants soit réduit au minimum requis pour la maintenance du site Web et la conduite du projet (AN2001/67/1/13).

16. Depuis la nomination de la Directrice, en décembre 2003, l'Institut a pris des mesures particulières pour appliquer les recommandations du Bureau des services de contrôle interne.

17. Les observations du BSCI sur la gestion et l'autonomie de l'Institut ont été dûment prises en considération par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, qui ont approuvé les recommandations du Groupe de travail sur le fonctionnement futur de l'Institut soumises le 16 août 2002 (A/57/330). Celles-ci ont conduit à une révision du Statut de l'Institut, que le Conseil économique et social a approuvée dans sa résolution 2003/57. Le rôle et les responsabilités du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales en ce qui concerne l'Institut ont été clairement définis à l'article III du Statut de l'Institut (AN2001/67/1/01). L'autonomie de l'Institut a été entérinée (AN2001/67/1/02 et AN2001/67/1/03). Le Conseil exécutif de l'Institut, qui a remplacé le Conseil d'administration, a été officiellement constitué et a tenu sa première session le 27 juillet 2004; cette session a repris ses travaux le 1^{er} octobre 2004 au Siège de l'Organisation des Nations Unies (AN2001/67/1/04). Par ses résolutions 57/175 du 18 décembre 2002 et 58/244 du 23 décembre 2003, l'Assemblée générale a

approuvé le financement complémentaire nécessaire pour permettre à l'Institut de poursuivre ses activités de base en 2003 et 2004 (recommandation n° 5).

18. Le site Web de l'Institut a été remanié. À l'issue de consultations entre le Département des affaires économiques et sociales et le BSCI, il n'a pas été jugé nécessaire de poursuivre l'évaluation du SERS (AN2001/67/1/06).

19. Ainsi qu'il a été précisé plus haut, l'Institut a élaboré le projet de cadre stratégique et un ensemble de projets qui ont été présentés pour examen aux donateurs en 2004 (AN2001/67/1/07). Le Conseil exécutif de l'Institut a approuvé le cadre stratégique et le programme de travail pour 2005.

20. Comme l'avait demandé le BSCI (AN2001/67/1/08 et AN2001/67/1/09), le cadre stratégique de l'Institut est fondé sur les principes et objectifs énoncés dans les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Programme d'Action de Beijing, les textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au thème « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle », les objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que d'autres programmes d'action issus de conférences sur la sécurité alimentaire, les droits de l'homme et le développement durable. La Directrice de l'Institut a pris contact avec les donateurs, les gouvernements, le secteur privé et les banques internationales afin de cerner les intérêts des donateurs.

21. Les consultants recrutés par l'Institut l'ont été en pleine conformité avec les directives énoncées dans l'instruction administrative ST/AI/1999/7 (recommandations AN2001/67/1/10 à 13).

Annexe I

Budget de fonctionnement estimatif pour les activités de base de l'Institut en 2005

<i>Objet de dépense principal</i>	<i>Secteurs techniques stratégiques</i>	<i>Secteur stratégique : développement institutionnel</i>	<i>Administration et services d'appui</i>	Total
Réunion du Conseil exécutif	15 000	3 000		18 000
Traitements pour les postes d'administrateur	259 531	173 700	78 100	511 331
Traitements pour les postes d'agent des services généraux	49 200		60 000	109 200
Voyages pour les sessions du Conseil	5 000	3 500		8 500
Autres voyages officiels du personnel	35 000	36 500		71 500
Consultants	175 000	20 000		195 000
Services contractuels	130 000			130 000
Entretien des locaux			13 000	13 000
Location et entretien du matériel			10 000	10 000
Communications			29 600	29 600
Frais d'exploitation divers			8 000	8 000
Fournitures et accessoires	10 000		5 000	15 000
Achat de matériel de bureautique	14 000		3 000	17 000
Achat de mobilier et de matériel de bureau			2 100	2 100
Total partiel, fonctionnement	692 731	236 700	208 800	1 138 231
Frais d'appui au programme (4 %)				45 529
Total				1 183 760

Annexe II

INSTRAW – Profils de projets 2005

(En dollars des États-Unis)

<i>Titre</i>	<i>Pays éventuellement intéressés</i>	<i>Partenaires potentiels</i>	<i>Budget estimatif</i>
A. Secteur stratégique – Recherche			
1. Perspectives sexospécifiques sur les envois internationaux de fonds	Égypte, El Salvador, Mexique, Philippines et autres à déterminer	Banque interaméricaine de développement, Fonds monétaire international (FMI), Banque mondiale, Centre hispanique Pew et autres institutions à déterminer	303 140
2. Lutte contre le trafic des femmes et des fillettes	Afrique du Sud, Bangladesh, Brésil, Colombie, El Salvador, Espagne, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Italie, Kenya, Nigéria, République dominicaine, Thaïlande, Zambie	Organisation internationale pour les migrations (OIM), Alliance mondiale pour l'élimination du trafic de femmes, Union européenne (UE), Groupe juridique international des droits de l'homme, Consortium des femmes du Nigéria, Anti-Slavery International – Thomas Clarkson House, Fondation Heinrich Böll, HIVOS, Esperanza Foundation/Colombie et Espagne, Foundation for the Elimination of Trafficking in Women and Child Labour, All African Women for Peace, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Division de la promotion de la femme de l'ONU, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), Cooperazione Italiana, Fondation pour les femmes/Thaïlande	1 145 590
3. Rôle des femmes dans le règlement des conflits et l'établissement de la paix et de la démocratie	Colombie, El Salvador, Éthiopie, Haïti, Inde, Pakistan, Palestine, Rwanda, Zimbabwe	Programme alimentaire mondial (PAM), Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), FNUAP, UNICEF, UE, réseaux de femmes et ONG spécialisées	142 830
4. Migration internationale des femmes	Allemagne, Burkina Faso, Croatie, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Haïti, Italie, Népal, Mozambique, République dominicaine, Roumanie, Serbie-et-Monténégro	OIM, Division de la population du Secrétariat, Division de la promotion de la femme de l'ONU, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, UE, HCR, Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO), commissions régionales de l'ONU, Organisation internationale du Travail (OIT), Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	139 840
5. Perspectives sexospécifiques sur le désarmement (armes légères)	Afrique du Sud, Bosnie-Herzégovine, Burundi, Colombie, Croatie, Guatemala, Indonésie, Nicaragua, Pakistan, Rwanda, Sri Lanka	Service du désarmement régional du Secrétariat, HCR, Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Réseau d'action international contre les armes légères, Norwegian Initiative on Small Arms Transfers, groupes de travail sur les armes légères, Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, Projet relatif aux armes légères de l'Union africaine, Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, OXFAM	127 190

<i>Titre</i>	<i>Pays éventuellement intéressés</i>	<i>Partenaires potentiels</i>	<i>Budget estimatif</i>
6. Le Caire et après : droits de la procréation et cultures	Brésil, Équateur, Ghana, Guatemala, Guyana, Inde, Mexique, Népal, Nigéria, Pérou, Thaïlande, Viet Nam, Zambie	FNUAP, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), centres universitaires, associations féminines, groupements de femmes autochtones, réseaux sanitaires, Conseil de population, Ford Foundation, MacArthur Foundation	162 000
7. Cohésion sociale	Pays d'Amérique latine et des Caraïbes	UE, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA), PAM, FNUAP, UNIFEM, PNUD, UNICEF, UNESCO, ONG nationales, associations féminines	2 500 000
B. Secteur stratégique – Information et communication			
1. Informatique et télécommunications comme moyen de développer les perspectives sexospécifiques dans la concertation entre gouvernements, société civile et communauté internationale	Arabie saoudite, Bangladesh, Barbade, Équateur, Nigéria, Pologne, Sainte-Lucie, Tunisie	UNESCO, associations féminines, commissions régionales de l'ONU, Union internationale des télécommunications (UIT), FNUAP, UNIFEM, Banque interaméricaine de développement et autres banques régionales, Banque mondiale, institutions bilatérales de développement, Gates Foundation	135 535
2. Création de réseaux de communication pour les femmes autochtones en Amérique latine	Bolivie, Brésil, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Pérou	Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Instance permanente sur les questions autochtones, UE, FNUAP, Banque mondiale, Tribal Link Foundation, UNESCO, Institute for Connectivity in the Americas (ICA), Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF)	146 345
3. Campagnes médiatiques régionales et mondiales défendant les droits de la femme	En moyenne six pays de chacune des régions suivantes : Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie, Europe orientale, Moyen-Orient	Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) (campagne mondiale), Ford Foundation (campagne mondiale), MacArthur Foundation (Europe orientale, Fédération de Russie, Inde, Mexique, Nigéria), Engender Health (campagne mondiale), FNUAP (toutes les régions), UNIFEM, Organisation mondiale de la santé (OMS), UE, réseaux régionaux et internationaux de femmes et de santé, ONG internationales telles que Catholics for the Right to Choose, Development Alternatives with Women for a New Era, établissements universitaires	1 428 775
4. Étude du point de vue des droits de l'homme des annonces de services matrimoniaux et sexuels sur Internet		Women's Centres of British Columbia, Center for Sexual Studies (Université Columbia), groupes de défense des droits de l'homme, centres d'études juridiques, UNESCO et autres	128 885
5. Développement des branchements pour les femmes autochtones, au service du développement dans les Amériques	Bolivie, Équateur, Guatemala, Mexique, Pérou	Réseau d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques, Tecnológico de Monterrey (Mexique), associations de femmes autochtones, Institute for Connectivity in the Americas (ICA)	900 000

<i>Titre</i>	<i>Pays éventuellement intéressés</i>	<i>Partenaires potentiels</i>	<i>Budget estimatif</i>
C. Secteur stratégique – Renforcement des capacités/Formation			
1. Accroître l'utilisation des documents, des techniques et des méthodes d'intégration de la perspective sexospécifique		FAO, OIT, ONUSIDA, PNUD, FNUAP, UNIFEM, établissements universitaires, réseaux de la société civile	172 850
2. Accroître la participation politique des femmes aux administrations locales	Argentine, Barbade, Espagne, Guatemala, Nicaragua, Maroc, Mozambique, Pakistan, Paraguay, Roumanie, République-Unie de Tanzanie	Administrations locales et instances nationales féminines, associations de municipalités, instituts nationaux de statistique, réseaux féminins, FNUAP, Union interparlementaire, UNIFEM, Banque interaméricaine de développement, Banque mondiale, banques régionales, institutions bilatérales de développement	129 785
3. Campagne visant à rendre plus visibles les qualités de chef des femmes, et leur présence dans les affaires publiques	République dominicaine	Coalition internationale pour la santé de la femme, Réseau féminin latino-américain, réseaux CAPRA, Development Alternatives with Women for a New Era, Catholics for Free Choice, Centre pour le développement et les activités en matière de population, Sommet des Amériques, Centre for Reproductive Rights, Comité de l'Amérique latine et des Caraïbes pour la défense des droits de la femme, FNUAP, UNIFEM, UNICEF, OMS, Reproductive Health Matters, Conseil de la population, IPPF, Ford Foundation, MacArthur Foundation	130 682
4. Forums de discussion sur des thèmes précis	Espace virtuel sur l'Internet coordonné par l'INSTRAW	Entités des Nations Unies : Division de la promotion de la femme, OIT, ONUSIDA, FNUAP, UNIFEM, OMS; ONG telles que Development Alternatives with Women for a New Era, réseaux féminins, instituts et centres universitaires, Ford Foundation, MacArthur Foundation, IPPF, centres de jeunesse, organismes gouvernementaux	168 310